

Communiqué de presse

COUVERTURE MOBILE

« Mon réseau mobile » : L'Arcep ajoute 200 000 nouvelles mesures crowdsourcées sur la qualité des réseaux mobiles

Le 11 février 2022

« [Mon réseau mobile](#) », c'est le site cartographique de l'Arcep pour connaître l'opérateur mobile qui vous couvre le mieux chez vous, au travail ou en vacances. L'Arcep complète aujourd'hui ce site de mesures inédites, issues d'applications de *crowdsourcing*, qui permettent de réaliser soi-même des tests sur la performance des réseaux mobiles : débits montants, ou descendants, latence, vitesse d'affichage des pages web.

L'Arcep complète « Mon réseau mobile » avec 200 000 mesures issues des applications de *crowdsourcing* 5Gmark (Mozark) et SpeedChecker.

Depuis 2017, « Mon réseau mobile » permet aux consommateurs de comparer les opérateurs mobiles : il permet de visualiser les cartes de couverture théoriques des opérateurs, ainsi que des résultats de tests de qualité de service réalisés par une enquête en conditions réelles : mesures de débit, capacité à regarder des vidéos en ligne, ou à maintenir des appels vocaux. Attentive à l'amélioration de « Mon réseau mobile », pour une représentation au plus proche de l'expérience utilisateur, l'Arcep a souhaité compléter les données disponibles par ces nouvelles données *crowdsourcées*. Un « code de conduite » a été mis à disposition des acteurs du *crowdsourcing* afin de partager un ensemble de bonnes pratiques ; puis les échanges menés avec les opérateurs mobiles et les éditeurs d'applications de *crowdsourcing* ont permis à l'Arcep de s'assurer de la robustesse des protocoles utilisés par ces derniers.

100 fois plus de mesures que dans le cadre de l'enquête annuelle de l'Arcep sur la qualité de service, pour compléter l'information des utilisateurs et des collectivités

Les données *crowdsourcées* ajoutées à « Mon réseau mobile » représentent au total 100 fois plus de mesures par rapport à l'enquête annuelle de l'Arcep sur la qualité de service dans les lieux de vie (qui porte sur 2 000 points de test), et présentent l'avantage de pouvoir être réalisées en tout point du territoire et à toute heure, y compris de nuit.

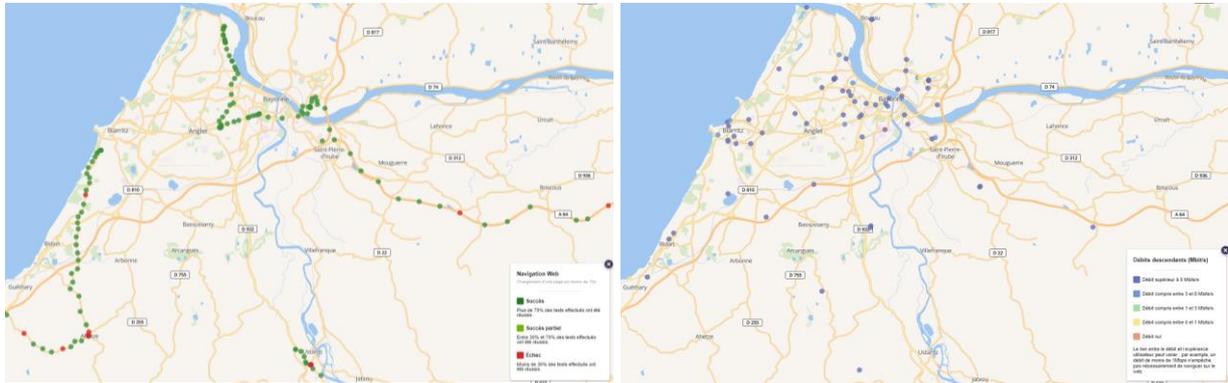
Quelques précautions d'interprétation précisées dans un document didactique

Une précaution toutefois : l'interprétation des mesures *crowdsourcées* appelle une attention particulière, en raison des conditions variables, non maîtrisées, de réalisation des mesures ; par exemple, impossible de savoir à coup sûr si l'utilisateur a réalisé la mesure à l'intérieur ou à l'extérieur d'un bâtiment. L'Arcep publie également un document didactique afin de préciser ces précautions d'interprétation.

L'Arcep appelle utilisateurs et acteurs du *crowdsourcing* à alimenter la production de mesures, et à contribuer à sa démarche de « régulation par la donnée »

Cette publication s'inscrit dans la démarche de [régulation par la donnée](#) de l'Arcep, qui vise à donner du pouvoir aux utilisateurs en leur fournissant une information précise et personnalisée, que celle-ci provienne des utilisateurs eux-mêmes (*crowdsourcing*) ou qu'elle soit collectée par l'Arcep auprès des opérateurs.

L'Arcep remercie Mozark et SpeedChecker, qui ont accepté de s'inscrire dans cette démarche, et invite les acteurs qui le souhaitent à la rejoindre pour continuer à enrichir « Mon réseau mobile ». Les utilisateurs eux-mêmes peuvent contribuer à cette démarche en réalisant des tests avec ces applications, qui seront ensuite affichés sur « Mon réseau mobile » au gré des mises à jour régulières des données.



Résultats de mesures en 2021, autour de Biarritz et Bayonne. A gauche, mesures de la campagne annuelle de l'Arcep ; à droite, résultats de mesures crowdsourcées.

Documents associés

- <https://monreseau mobile.arcep.fr/>
- [Le code de conduite 2020 de la qualité de service d'internet](#)
- [Document « Questionner la qualité de service mobile avec les mesures crowdsourcées »](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Charlotte Victoria
charlotte.victoria@arcep.fr
 Tél. : 01 40 47 70 20

Suivez l'ARCEP

www.arcep.fr
 @ARCEP Facebook
 LinkedIn Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
 Lettre électronique
 Listes de diffusion